

DEC211250DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC210868DAJ du 3 mars 2021 nommant Madame Marie-Hélène Papillon déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif à compter 15 mars 2021 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Madame Charlotte Leiser, adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif, en charge du service mutualisé d'Île-de-France (IFSeM).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 mars 2021

La déléguée régionale

Marie-Hélène Papillon

